

# Bibliographies

Autor(en): **Favre, Julien / Pidoud, L.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **40 (1911)**

Heft 18

PDF erstellt am: **18.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

en renseignements sur l'administration, les événements locaux, les familles, etc., qu'ils peuvent puiser les plus précieux éléments de leur travail. Mais, pour mettre en œuvre ces matériaux, il leur faut, au préalable, les classer et les inventorier. Les archives municipales seront certainement appelées à tirer grand profit d'une telle organisation qui serait peut-être longtemps attendue si l'instituteur ne prenait l'initiative de recherches historiques sur le passé de la commune.

Afin de montrer tout le prix que j'attache tant à ces recherches qu'à l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales, j'ai décidé, étendant par un arrêté de ce jour le principe déjà consacré en ce qui concerne les œuvres complémentaires de l'école, de réserver un contingent spécial de distinctions honorifiques aux divers membres du personnel enseignant primaire qui auront le mieux collaboré à l'œuvre éducatrice à laquelle je les convie.

.....  
D<sup>r</sup> Eugène DÉVAUD.

---

\*  
—————

## BIBLIOGRAPHIES

---

### I

**Annuaire de l'instruction publique en Suisse, 1911**, publié par François GUEX, directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne, un vol. in-8° de 534 pages, Lausanne, Payot, 1911.

L'édition française de l'*Annuaire de l'instruction publique* en Suisse a paru pour la première fois l'année dernière. Cet ouvrage important et utile est subventionné par la Confédération et les cantons romands. Le volume que nous signalons, contient trois parties bien distinctes. La première renferme des monographies pédagogiques dues à la plume de spécialistes compétents en matière d'instruction et d'éducation. On y trouve une pénétrante étude sur la pédagogie française, dans laquelle M. Guex s'est attaché à caractériser les tendances actuelles de l'école en France et en Allemagne, et à marquer les différences nombreuses qui les distinguent et les séparent. Aidé de la bibliographie publiée par la *Zeitschrift für Psychologie*, M. Larguier des Bancelles essaye de dégager les courants d'idées qui se manifestent chez les philosophes contemporains et signalent les principales recherches, celles du moins qui lui paraissent accuser une orientation nouvelle. MM. Henchoz et Cristiani traitent la question de l'hygiène scolaire : le premier fait une revue des événements de l'année, indique les travaux accomplis, passe en revue les communications faites au III<sup>me</sup> congrès international qui a eu lieu à Paris les premiers jours du mois d'août dernier et donne un aperçu descriptif de l'exposition organisée à cette occasion ; le second émet des considérations générales au sujet de la loi genevoise relative à l'organisation du service de l'hygiène et reproduit un exemplaire de chacun des

formulaire employés dans l'exercice de cette surveillance. De leur côté, MM. Bonnard et Marchand, celui-là pour le degré supérieur et celui-ci pour le degré inférieur, disent l'utilité, retracent l'histoire et publient le règlement et le programme du diplôme intercantonal romand pour l'enseignement du français en pays de langue étrangère. Les examens de recrues de 1896 à 1909 font l'objet d'une étude d'ensemble, dont les éléments sont empruntés aux rapports officiels publiés par la Confédération et les cantons. Pénétré de l'importance qu'a la lecture expliquée dans l'enseignement du français, M. Henri Mercier consacre à cette matière un intéressant chapitre, où il indique les principes de pédagogie que le maître doit observer. L'article de M. Eugène Dévaud mérite les mêmes éloges; il a trait à la correction des défauts du parler à l'école primaire; on y trouve des conseils excellents, dont il est aisé de tirer un grand profit. La revue géographique de l'année 1910 — exactement du mois d'avril 1910 au mois d'avril 1911 — a été confiée à M. Knapp; elle relate les principaux événements concernant la géographie des différentes parties du monde. Enfin M. le chanoine de Cocatrix donne, dans le dernier chapitre, une idée exacte et à peu près complète de l'enseignement tel qu'il existe en 1911 dans les écoles primaires, normales, secondaires et professionnelles du canton du Valais.

La deuxième partie de l'*Annuaire* traite de la surveillance officielle de l'école en Suisse, surveillance exercée d'un côté par la Confédération et de l'autre par les cantons. Cette étude comparative fait bien ressortir la grande variété qui existe dans l'organisation de nos écoles. Tandis que certains cantons possèdent un système scolaire complet, embrassant tous les degrés depuis l'école enfantine jusqu'à l'Université, d'autres par contre n'ont que des écoles primaires et des écoles secondaires inférieures. A ce chapitre, l'*Annuaire* ajoute de nombreuses statistiques, qui indiquent le nombre des élèves, l'état actuel du personnel enseignant et les dépenses qui sont faites par la Confédération, les cantons et les communes.

La troisième partie est moins étendue que la précédente. Elle a pour sujet la législation scolaire. Elle contient une énumération des lois et des ordonnances fédérales et cantonales élaborées à la fin de 1908 et pendant le cours de l'année 1909. Plusieurs ont trait à l'Ecole polytechnique de Zurich. Un certain nombre de cantons ont édicté de nouveaux règlements: Neuchâtel a mis à exécution ses prescriptions générales, relatives à l'école primaire; Genève, celles qui concernent les écoles enfantines; Vaud, celles qui regardent les établissements secondaires et Valais, celles qu'il vient de promulguer pour les écoles normales. Genève a encore institué une loi pour l'établissement d'une école des arts et métiers. Enfin, Vaud a fixé par un règlement qui est entré en vigueur, les conditions de préparation pédagogique, que doivent remplir les candidats à l'enseignement secondaire; désormais, les candidats devront suivre un cours de pédagogie générale, participer à des conférences et aux exercices pratiques de didactique spéciale, enfin subir un examen de pédagogie théorique. Le certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire ne peut être délivré qu'après l'obtention du grade de licencié à la Faculté des lettres ou à celle de sciences. Réglementation très sage, bel exemple que devraient suivre d'autres cantons, tels que Fribourg.

Cette simple nomenclature des chapitres que contient l'*Annuaire* fait assez voir sa réelle valeur, sa grande utilité et l'excellence de sa documentation. Les maîtres, professeurs ou instituteurs, trouveront notamment un particulier intérêt aux monographies érudites, qui renseignent sur les multiples et délicates questions soulevées à l'heure présente parmi les pédagogues et toutes relatives à l'instruction publique.

Julien FAVRE.

## II

**L'enseignement supérieur et secondaire à Fribourg**, par Emile DUSSEILLER, première édition, une plaquette in-12 de 82 pages, illustrée de plusieurs gravures et portraits, Fribourg, Magron, éditeur, 1911.

M. le professeur Dusseiller a eu l'heureuse idée de publier un Guide de l'enseignement, dont le premier fascicule vient de paraître. « Outre des renseignements généraux et des extraits de programmes semestriels, » chaque livraison contiendra « une monographie consacrée à tour de rôle à l'un ou l'autre de nos établissements d'enseignement supérieur et secondaire, ou quelque autre article d'intérêt général sur le mouvement des études dans le canton de Fribourg ». Pour commencer, l'auteur a jeté un « coup d'œil sur l'enseignement » dans notre pays ; ce premier chapitre contient des aperçus très intéressants et présentés sous une forme impeccable. Viennent ensuite une liste de nos établissements d'éducation, deux courtes monographies consacrées l'une à l'Université et l'autre au Collège Saint-Michel ; enfin des extraits de programme et de prospectus, de nombreuses indications qui renseignent le lecteur avec un réel et louable souci d'exactitude. Le fascicule contient encore un supplément et une grande quantité d'annonces commerciales destinées à faire connaître diverses maisons de Fribourg. Les illustrations sur beau papier glacé sont très nettes et de fort belle venue.

Julien FAVRE.

## III

**Nouvelle Carte du canton de Fribourg**, gravée et imprimée en couleurs, échelle 1 : 100,000, sur papier-toile, pliée, 2 fr. 50 ; sur papier, pliée, 1 fr. 50 ; collée sur toile avec baguettes, 4 fr. Librairie Josué Labastrou, Fribourg, 1911.

Peu de branches se prêtent aussi bien à l'emploi de l'intuition que la géographie. L'observation directe des lieux et des faits restera donc toujours le meilleur procédé d'enseignement. Mais dès qu'il s'agit de faire connaître à l'enfant une contrée qu'il n'a pas parcourue, la carte devient le principal instrument d'étude. C'est ce qui a déterminé plusieurs cantons à éditer des cartes murales dans le genre de la belle carte de la Suisse. Vaud et Schaffhouse, par exemple, possèdent, pour l'étude du canton, des cartes à grande échelle où le relief est représenté d'une façon nette et très expressive, grâce aux moyens dont disposent la topographie et la typographie modernes. Souhaitons que nos classes soient dotées un jour d'une œuvre similaire et que les vieilles cartes Striensi prennent le chemin du rancart.

En attendant la réalisation de ce vœu, nous devons savoir gré à un compatriote, M. Labastrou, d'avoir édité une nouvelle carte du canton de Fribourg qui rendra de signalés services à nos écoles. Ce travail sera

certainement fort bien agréé par le corps enseignant, car combien de maîtres sont aux prises avec la difficulté, quand il s'agit de fournir à l'enfant une connaissance sûre de la topographie fribourgeoise !

La nouvelle carte est au 1 : 100,000, c'est-à-dire à la même échelle que la petite carte Strienski et les cartes Dufour. Au lieu d'employer les angles pour le titre et autres indications accessoires, l'éditeur a eu soin d'utiliser tout l'intérieur de l'encadrement pour y faire figurer les contrées limitrophes des cantons voisins. La région de Colombier, qu'il importe de faire connaître à nos futures milices, figure au delà du lac de Neuchâtel, montrant les gorges et le delta de l'Areuse et ses voies ferrées étagées sur le flanc du Jura. Quel dommage, par contre, que la pointe extrême nord du canton, pour des raisons d'ordre technique sans doute, ait été sacrifiée ! L'unité de la carte est rompue par suite de cette lacune et c'est vraiment à regretter que l'auteur n'ait pas reproduit une partie de la feuille sept de Dufour ou qu'il n'ait pas tout au moins, à l'instar de ce qui existe dans les publications cartographiques de Gæbler, interrompu l'encadrement de la carte pour faire figurer l'extrémité septentrionale du territoire de Fräschels. Un grand avantage offert par la nouvelle carte c'est de ne point présenter de surfaces colorées pour la distinction des districts ; pourtant la frontière cantonale et les limites des districts marquées par des lignes en couleur violentes se détachent franchement sur le fond et permettent de saisir instantanément les divisions administratives du canton.

Le relief est représenté par le moyen des hachures ; mais en adoptant pour ces dernières la couleur bistre, on est arrivé à conserver à la carte une teinte claire où les eaux indiquées en bleu, les voies de communications et les noms marqués en noir ressortent nettement. Nous n'avons qu'à féliciter M. Labastrou pour le soin apporté afin d'introduire dans sa publication les indications nécessaires sans surcharger le travail.

Quelques remarques doivent, me semble-t-il, trouver place encore dans cette petite analyse. Les routes récemment établies, qui, par suite de la régularité de leur motif sont, ou deviendront, des moyens importants de communications, devraient se distinguer des routes communales ordinaires. C'est ainsi qu'on aimerait reconnaître au premier coup d'œil des routes telles que Fribourg-Châtonnaye, Villaz-Saint-Pierre-Le Bry ainsi que les routes de la Veveyse et de la Glâne ; cette distinction existe d'ailleurs pour quelques nouvelles routes de la Singine. En ce qui concerne nos villages, l'éditeur a été bien inspiré en les représentant non par la méthode abstraite des petites circonférences, mais d'après la disposition réelle des habitations groupées tantôt en villages compacts, comme c'est le cas pour la partie basse du pays, tantôt disséminées, comme dans la Singine ou la vallée du Javroz. Mais un soin plus judicieux aurait dû présider au choix des caractères pour les noms des localités. Morlens, Morens autrefois, il est vrai, chefs-lieux paroissiaux, des communes de population moyenne comme Onnens, Lully, Gumefens, etc., sont marqués en caractères un peu gras. Des localités comme Montbovon, Vuisternens-devant-Romont, Cerniat, Surpierre qui sont ou des centres économiques ou le cœur de grandes paroisses, ne ressortent pas assez ; il en est de même de plusieurs autres

lieux dont il est souvent question, et parmi ceux-ci je cite Rosé, Cousset, Le Mouret, Le Bry, etc.

Mais l'œuvre que M. Labastrou a menée à bonne fin ralliera néanmoins les suffrages de tous, maîtres d'école et touristes. Il n'a rien négligé pour la rendre supérieure à ce que nous avions jusqu'ici. Ajoutons, en terminant, que la nouvelle carte du canton nous est offerte pour un prix modeste et abordable à toutes les bourses.

L. PIDOUD.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

**Fribourg.** — Dans ses séances des 17, 20, 27 et 31 octobre, le Conseil d'Etat a nommé MM<sup>mes</sup> Renée Auderset, à Menzingen, institutrice à l'école inférieure mixte de Sorens ; Maria Hegglin, à Menzingen, institutrice à l'école de Farnvagny ; Anne Jaquenoud, à Menzingen, institutrice à l'école des filles d'Onnens ; MM. Victor Huguenot, à Arconciel, instituteur à l'école mixte d'Essert ; Pius Zollet, à Liebistorf, instituteur aux écoles primaires de la ville de Fribourg ; M. Jules Nidegger, à Echarlens, instituteur à l'école des garçons de Montbovon ; M. Joseph Rossier, à Cormérod, instituteur à l'école mixte de Pont-la-Ville ; M. Amédée Pachoud, à Granges, instituteur à l'école mixte de Tatroz (Attalens) ; M<sup>me</sup> Françoise Mugnier, institutrice à l'école des filles de Corpataux ; M<sup>lle</sup> Elise Pauli, à La Verrerie (Progens), institutrice à l'école des filles de Nuvilly ; M<sup>lle</sup> Marie Bitterlin, à Villars-sur-Glâne, institutrice à l'école des filles de Châtonnaye ; M. Clément Himmrich, à Brünisried, instituteur à l'école inférieure mixte de Brünisried ; M. Oscar Progin, à La Joux, instituteur à l'école mixte de Cormérod ; M. Henri Gumy, à Ecuwillens, instituteur à l'école des garçons de Corpataux ; M<sup>me</sup> Cantia Bodenmüller, à Guin, institutrice à l'école ménagère de Guin ; M<sup>me</sup> Martha Küng, à Buchillon, institutrice à l'école ménagère de Chiètres ; M<sup>me</sup> Marie Reber, à Guin, institutrice à l'école ménagère de Flamatt ; M. Joseph Hammer, à Balsthal (Soleure), instituteur à l'école mixte de Saint-Sylvestre ; M. Joseph Kuster, à Liebistorf, instituteur à l'école supérieure mixte de Liebistorf ; M. Emile Schorro, à Wallenried, instituteur à l'école mixte de Grangettes ; M. Michel Singy, à Morens, instituteur à l'école mixte de Russy.

— *Technicum.* — Le rapport de la Direction du Technicum pour l'année scolaire écoulée 1910-1911 a paru. Il s'ouvre par un aperçu des faits de l'année intéressant le corps professoral et les élèves.

Vingt-trois professeurs ont enseigné au Technicum en 1910-1911. Quant aux élèves, leur effectif a été, pour le